

## *Les Brèves du conseil municipal du 21 septembre 2023*

Le conseil municipal, réuni en date du 21 septembre 2023 à la mairie, a délibéré. Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises ce soir-là.

### **1) Subvention pour l'achat d'un récupérateur d'eau et système de chauffage utilisant les énergies renouvelables**

Afin de soutenir une dynamique individuelle en matière de gestion raisonnée de la ressource en eau, le conseil a décidé d'attribuer aux habitants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, une subvention pour l'achat d'un récupérateur d'eau: 40 € pour une cuve de capacité inférieure à 500 L avec un minimum de dépense de 80 € ou 60 € pour une cuve supérieure à 500L avec un minimum de dépense de 120 €. Les autres conditions d'octroi sont les suivantes : une seule subvention par foyer, la cuve devra être utilisée à Volgelsheim et ne devra pas constituer de gêne visuelle à partir du domaine public si elle n'est pas enterrée, la facture originale datée de 2024 devra être présentée avec le formulaire de demande de subvention.

Concernant la subvention de 400 € déjà attribuée depuis 2007 pour les systèmes de chauffage (réversibles ou non) et de production d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables (pompe à chaleur, panneaux solaires, photovoltaïques, ...), le conseil a décidé que chaque catégorie de subvention pourra à nouveau être sollicitée au bout de 20 ans.

### **2) Attribution de subventions exceptionnelles**

Une subvention de 400 € a été accordée à Magic Events pour l'animation d'Halloween que l'association proposera le dimanche 29 octobre de 15h à 22h à la plaine de jeux : magie, maquillage, jeux... pour les petits puis cavalcade dans le village à 18h ; à partir de 20h, pour les plus grands, parcours sensationnel effrayant dans la plaine de jeux transformée en forêt de l'horreur avec monstres et scénettes.

Une autre subvention de 350 € a été allouée à la clique de Saasenheim pour la participation de ses musiciens aux défilés du 12 juillet et du 10 novembre.

### **3) Semaine bleue : prise en charge forfaitaire de frais**

Des ateliers destinés aux seniors, animés par 3 professionnels pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, nécessitent l'achat de fournitures. Il s'agit des ateliers cuisine et pâtisserie, créations florales et esthétique. Le conseil a accordé un forfait de 200 € à chacun pour l'achat de ce matériel de base soit 600 € en tout.

### **4) Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach**

Le rapport d'activités 2022 et le rapport sur le service public d'assainissement 2022 de la Comcom Alsace Rhin-Brisach sont tenus à la disposition du public en mairie.

### **5) CCARB : signature de la convention « chats libres »**

Le conseil a approuvé la signature de cette convention de partenariat entre la Commune, la CCARB et la SPA. La comcom prendra en charge 50% des frais d'identification et de stérilisation des chats dans le cadre de campagnes communales de capture de chats errants.

### **6) Personnel : création d'un poste non permanent d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet**

Un poste non permanent d'ATSEM à mi-temps a été créé pour l'année scolaire 2023/2024 pour l'école maternelle Charles Perrault où une troisième classe a été maintenue cette année.

### 7) Mairie : renouvellement des copieurs 2024-2029

Le conseil a retenu l'offre de RICOH pour la location sur 5 ans de 2 copieurs couleurs pour un montant de 495 € HT par trimestre.

### 8) Classe verte Ecole Grimm : attribution d'une subvention

La Commune financera la classe verte que l'école Grimm effectuera en décembre au PEP de Stosswihr à hauteur de 50 € par enfant pour un séjour de 5 nuits. Le montant total de la subvention, pour 64 élèves, s'éleva à 3 200 €.

### 9) Chasse : délimitation des 2 lots

Dans le cadre du renouvellement des baux de chasse pour 9 ans à compter du 02 février 2024, la surface actuelle des 2 lots de chasse a été revue. Le lot 1 fait 339.19 ha et sera loué par convention de gré à gré pour 500 € avec le locataire sortant, M. SCHMIDT. Le lot 2 de 204.94 ha sera mis en adjudication avec une mise à prix de 500 €.

### 10) Travaux extension périscolaire à l'EMAD : résultat de la consultation Dommages ouvrage

Le contrat d'assurance Dommages ouvrage a été attribué au seul offrant, la société SMABTP pour 30 493 € TTC.

### 11) Montant du FPIC 2023 à reverser

Si le conseil communautaire retient la répartition de droit commun, Volgelsheim devra reverser au FPIC 97 590 € en 2023 contre 106 869 € en 2022.



## A noter dans vos agendas

<b>Du 02 au 06 et 09 au 14 Octobre 2023</b>	<b>Semaines bleues</b> – pensez à vous inscrire aux ateliers ! Samedi 14 octobre à 12 h : <b>Oktoberfest</b>	Salle des fêtes
<b>Vendredi 06 et Samedi 07 Octobre</b>	<b>Week-end Humour, comédie et jeunes talents à Volgelsheim !</b> Vendredi 6 octobre à 20h : "Fais le O Talent" ! Samedi 7 octobre : Stage humour et Stand-up Samedi 7 octobre à 20h "Hopla Comedy" !	Salle des fêtes
<b>Samedi 21 Octobre</b>	<b>Gaspi pas tes semis</b> de 14h à 16h	Jardins communaux
<b>Dimanche 29 octobre</b>	<b>Animation d'Halloween par Magic Events de 15h à 22h</b> avec des animations pour les petits, une cavalcade de 18h à 19h dans le village et une soirée effrayante dans la plaine à partir de 20h (déconseillé aux moins de 16 ans)	Plaine de jeux
<b>Vendredi 10 Novembre</b>	<b>Cérémonie du 11 Novembre</b>	Place de la mairie
<b>Samedi 11 et dimanche 12 novembre</b>	<b>Exposition vente Passion - Création</b> : artistes amateurs de Volgelsheim et alentours. Différentes spécialités seront présentées : peinture, couture, crochet, patchwork, broderie, objets de décoration ...	Salle des fêtes
<b>Dimanche 12 Novembre</b>	<b>Distribution du calendrier des pompiers</b>	

**Déclarer en mairie un meublé de tourisme**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R14321>